

## Pierre Corneille, « Examen du Cid » (1660)

*Pierre Corneille a publié son texte Examen du Cid en 1660. Ce texte est une révision critique de sa célèbre pièce Le Cid, publiée pour la première fois en 1637. L'Examen a été inclus dans une édition collective de ses œuvres, (Œuvres de Pierre Corneille). La publication de cet examen intervient dans un contexte où Corneille souhaite revisiter et commenter ses œuvres antérieures à la lumière des critiques et des débats qu'elles ont suscités, en particulier la querelle du Cid.*

*La querelle du Cid est une controverse littéraire importante dans les années 1637-1638, déclenchée par les critiques de certains contemporains, notamment celles de l'Académie française et de l'abbé d'Aubignac, qui reprochaient à la pièce de Corneille des entorses aux règles classiques de la dramaturgie, comme les unités de temps, de lieu et d'action, et la vraisemblance. En rédigeant l'Examen, Corneille répond à ces critiques et offre une réflexion sur son travail, tout en défendant les choix artistiques qu'il avait faits lors de la composition du Cid.*

Ce poème a tant d'avantages du côté du sujet et des pensées brillantes dont il est semé, que la plupart de ses auditeurs n'ont pas voulu voir les défauts de sa conduite, et ont laissé enlever leurs suffrages au plaisir que leur a donné sa représentation. Bien que ce  
5 soit celui de tous mes ouvrages réguliers où je me suis permis le plus de licence, il passe encore pour le plus beau auprès de ceux qui ne s'attachent pas à la dernière sévérité des règles ; et depuis cinquante ans qu'il tient sa place sur nos théâtres, l'histoire ni l'effort de l'imagination n'y ont rien fait voir qui en aie effacé l'éclat.  
10 Aussi a-t-il les deux grandes conditions que demande Aristote aux tragédies parfaites, et dont l'assemblage se rencontre si rarement chez les anciens ni chez les modernes ; il les assemble même plus fortement et plus noblement que les espèces que pose ce philosophe. Une maîtresse que son devoir force à poursuivre la mort de  
15 son amant, qu'elle tremble d'obtenir, a les passions plus vives et plus allumées que tout ce qui peut se passer entre un mari et sa femme, une mère et son fils, un frère et sa sœur ; et la haute vertu

dans un naturel sensible à ces passions, qu'elle dompte sans les affaiblir, et à qui elle laisse toute leur force pour en triompher plus  
20 glorieusement, a quelque chose de plus touchant, de plus élevé et de plus aimable que cette médiocre bonté, capable d'une faiblesse, et même d'un crime, où nos anciens étaient contraints d'arrêter le caractère le plus parfait des rois et des princes dont ils faisaient leurs héros, afin que ces taches et ces forfaits, défigurant ce qu'ils  
25 leur laissent de vertu, s'accommodassent au goût et aux souhaits de leurs spectateurs, et fortifiassent l'horreur qu'ils avaient conçue de leur domination et de la monarchie.

Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion ; Chimène fait la même chose à son tour, sans laisser ébranler son  
30 dessein par la douleur où elle se voit abîmée par là ; et si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'heure même ; et non seulement elle connaît si bien sa faute qu'elle nous en avertit, mais elle fait un prompt désaveu de tout ce qu'une vue si chère lui a pu arracher. Il n'est point be-  
35 soin qu'on lui reproche qu'il lui est honteux de souffrir l'entretien de son amant après qu'il a tué son père ; elle avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle. Si elle s'emporte jusqu'à lui dire qu'elle veut bien qu'on sache qu'elle l'adore et le poursuit, ce n'est point une résolution si ferme, qu'elle l'empêche de cacher son  
40 amour de tout son possible lorsqu'elle est en la présence du roi. S'il lui échappe de l'encourager au combat contre don Sanche par ces paroles :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, elle ne se contente pas de s'enfuir de honte au même moment ; mais sitôt qu'elle  
45 est avec Elvire, à qui elle ne déguise rien de ce qui se passe dans son

âme, et que la vue de ce cher objet ne lui fait plus de violence, elle forme un souhait plus raisonnable, qui satisfait sa vertu et son amour tout ensemble, et demande au ciel que le combat se termine

Sans faire aucun des deux ni vaincu ni vainqueur.

50 Si elle ne dissimule point qu'elle penche du côté de Rodrigue, de peur d'être à Don Sanche, pour qui elle a de l'aversion, cela ne détruit point la protestation qu'elle a faite un peu auparavant, que malgré la loi de ce combat, et les promesses que le roi a faites à Rodrigue, elle lui fera mille autres ennemis, s'il en sort victorieux.

55 Ce grand éclat même qu'elle laisse faire à son amour après qu'elle le croit mort, est suivi d'une opposition vigoureuse à l'exécution de cette loi qui la donne à son amant, et elle ne se tait qu'après que le roi l'a différée, et lui a laissé lieu d'espérer qu'avec le temps il y pourra survenir quelque obstacle. Je sais bien que le silence passe

60 d'ordinaire pour une marque de consentement ; mais quand les rois parlent, c'en est une de contradiction : on ne manque jamais à leur applaudir quand on entre dans leurs sentiments ; et le seul moyen de leur contredire avec le respect qui leur est dû, c'est de se taire, quand leurs ordres ne sont pas si pressants qu'on ne puisse re-

65 mettre à s'excuser de leur obéir lorsque le temps en sera venu, et conserver cependant une espérance légitime d'un empêchement, qu'on ne peut encore déterminément prévoir.

Il est vrai que dans ce sujet il faut se contenter de tirer Rodrigue de péril, sans le pousser jusqu'à son mariage avec Chimène. Il est

70 historique, et a plu en son temps ; mais bien sûrement il déplairait au nôtre ; et j'ai peine à voir que Chimène y consente chez l'auteur espagnol, bien qu'il donne plus de trois ans de durée à la comédie qu'il en a faite. Pour ne pas contredire l'histoire, j'ai cru ne me

pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée, mais avec incertitude de  
75 l'effet ; et ce n'était que par là que je pouvais accorder la bienséance  
du théâtre avec la vérité de l'événement.

Les deux visites que Rodrigue fait à sa maîtresse ont quelque chose  
qui choque cette bienséance de la part de celle qui les souffre ; la  
rigueur du devoir voulait qu'elle refusât de lui parler, et s'enfermât  
80 dans son cabinet, au lieu de l'écouter ; mais permettez-moi de dire  
avec un des premiers esprits de notre siècle « que leur conversa-  
tion est remplie de si beaux sentiments que plusieurs n'ont pas  
connu ce défaut, et que ceux qui l'ont connu l'ont toléré. » J'irai plus  
oultre, et dirai que tous presque ont souhaité que ces entretiens se  
85 fissent ; et j'ai remarqué aux premières représentations qu'alors que  
ce malheureux amant se présentait devant elle, il s'élevait un certain  
frémissement dans l'assemblée, qui marquait une curiosité merveil-  
leuse et un redoublement d'attention pour ce qu'ils avaient à se dire  
dans un état si pitoyable. Aristote dit qu'il y a des absurdités qu'il  
90 faut laisser dans un poème, quand on peut espérer qu'elles seront  
bien reçues ; et il est du devoir du poète, en ce cas, de les couvrir  
de tant de brillants qu'elles puissent éblouir. Je laisse au jugement  
de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour  
justifier par là ces deux scènes. Les pensées de la première des deux  
95 sont quelquefois trop spirituelles pour partir de personnes fort af-  
fligées ; mais outre que je n'ai fait que la paraphraser de l'espagnol,  
si nous ne nous permettions quelque chose de plus ingénieux que le  
cours ordinaire de la passion, nos poèmes ramperaient souvent, et  
les grandes douleurs ne mettraient dans la bouche de nos acteurs  
100 que des exclamations et des hélas. Pour ne déguiser rien, cette offre  
que fait Rodrigue de son épée à Chimène, et cette protestation de se

laisser tuer par Don Sanche, ne me plairaient pas maintenant. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là, et ne le seraient plus en celui-ci. La première est dans l'original espagnol, et l'autre est tirée  
105 sur ce modèle. Toutes les deux ont fait leur effet en ma faveur ; mais je ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre.

J'ai dit ailleurs ma pensée touchant l'Infante et le Roi ; il reste néanmoins quelque chose à examiner sur la manière dont ce dernier agit, qui ne paraît pas assez vigoureuse, en ce qu'il ne fait pas arrêter  
110 le Comte après le soufflet donné, et n'envoie pas des gardes à don Diègue et à son fils. Sur quoi on peut considérer que don Fernand étant le premier roi de Castille, et ceux qui en avaient été maîtres auparavant lui n'ayant eu titre que de comtes, il n'était peut-être pas assez absolu sur les grands seigneurs de son royaume pour le pou-  
115 voir faire. Chez don Guillen de Castro, qui a traité ce sujet avant moi, et qui devait mieux connaître que moi quelle était l'autorité de ce premier monarque de son pays, le soufflet se donne en sa présence et en celle de deux ministres d'État, qui lui conseillent, après que le Comte s'est retiré fièrement et avec bravade, et que don Diègue  
120 a fait la même chose en soupirant, de ne le pousser point à bout, parce qu'il a quantité d'amis dans les Asturies, qui se pourraient révolter, et prendre parti avec les Maures dont son État est environné. Ainsi il se résout d'accommoder l'affaire sans bruit, et recommande le secret à ces deux ministres, qui ont été seuls témoins de l'action.  
125 C'est sur cet exemple que je me suis cru bien fondé à le faire agir plus mollement qu'on ne ferait en ce temps-ci, où l'autorité royale est plus absolue. Je ne pense pas non plus qu'il fasse une faute bien grande de ne jeter point l'alarme de nuit dans sa ville, sur l'avis incertain qu'il a du dessein des Maures, puisqu'on faisait bonne garde

130 sur les murs et sur le port ; mais il est inexcusable de n'y donner  
aucun ordre après leur arrivée, et de laisser tout faire à Rodrigue. La  
loi du combat qu'il propose à Chimène avant que de le permettre à  
don Sanche contre Rodrigue, n'est pas si injuste que quelques-uns  
ont voulu le dire, parce qu'elle est plutôt une menace pour la faire  
135 dédire de la demande de ce combat qu'un arrêt qu'il lui veuille faire  
exécuter. Cela paraît en ce qu'après la victoire de Rodrigue il n'en  
exige pas précisément l'effet de sa parole, et la laisse en état d'es-  
pérer que cette condition n'aura point de lieu.

Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse  
140 trop les incidents de cette pièce. La mort du Comte et l'arrivée des  
Maures s'y pouvaient entresuivre d'aussi près qu'elles font, parce que  
cette arrivée est une surprise qui n'a point de communication ni de  
mesures à prendre avec le reste ; mais il n'en va pas ainsi du combat  
de don Sanche, dont le roi était le maître, et pouvait lui choisir un  
145 autre temps que deux heures après la fuite des Maures. Leur dé-  
faite avait assez fatigué Rodrigue toute la nuit pour mériter deux ou  
trois jours de repos, et même il y avait quelque apparence qu'il n'en  
était pas échappé sans blessures, quoique je n'en aie rien dit, parce  
qu'elles n'auraient fait que nuire à la conclusion de l'action.

150 Cette même règle presse aussi trop Chimène de demander justice  
au roi la seconde fois. Elle l'avait fait le soir d'auparavant, et n'avait  
aucun sujet d'y retourner le lendemain matin pour en importuner le  
roi, dont elle n'avait encore aucun lieu de se plaindre, puisqu'elle ne  
pouvait encore dire qu'il lui eût manqué de promesse. Le roman lui  
155 aurait donné sept ou huit jours de patience, avant que de l'en pres-  
ser de nouveau ; mais les vingt et quatre heures ne l'ont pas permis.  
C'est l'incommodité de la règle ; passons à celle de l'unité de lieu,

qui ne m'a pas donné moins de gêne en cette pièce. Je l'ai placé dans Séville, bien que don Fernand n'en aie jamais été le maître, et j'ai été obligé à cette falsification, pour former quelque vraisemblance à la descente des Maures, dont l'armée ne pouvait venir si vite par terre que par eau. Je ne voudrais pas assurer toutefois que le flux de la mer monte effectivement jusque-là ; mais comme dans notre Seine il fait encore plus de chemin qu'il ne lui en faut faire sur le Guadalquivir pour battre les murailles de cette ville, cela peut suffire à fonder quelque probabilité parmi nous, pour ceux qui n'ont point été sur le lieu même.

Cette arrivée des Maures ne laisse pas d'avoir ce défaut, que j'ai marqué ailleurs, qu'ils se présentent d'eux-mêmes, sans être appelés dans la pièce, directement ni indirectement, par aucun acteur du premier acte. Ils ont plus de justesse dans l'irrégularité de l'auteur espagnol : Rodrigue n'osant plus se montrer à la cour, les va combattre sur la frontière ; et ainsi le premier acteur les va chercher, et leur donne place dans le poème, au contraire de ce qui arrive ici, où ils semblent se venir faire de fête exprès pour en être battus, et lui donner moyen de rendre à son roi un service d'importance, qui lui fasse obtenir sa grâce. C'est une seconde incommodité de la règle dans cette tragédie.

Tout s'y passe donc dans Séville, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général ; mais le lieu particulier change de scène en scène, et tantôt c'est le palais du Roi, tantôt l'appartement de l'Infante, tantôt la maison de Chimène, et tantôt une rue ou place publique. On le détermine aisément pour les scènes détachées ; mais pour celles qui ont leur liaison ensemble, comme les quatre dernières du premier acte, il est malaisé d'en choisir un qui convienne

à toutes. Le Comte et don Diègue se querellent au sortir du palais ; cela se peut passer dans une rue ; mais après le soufflet reçu, don Diègue ne peut pas demeurer en cette rue à faire ses plaintes, attendant que son fils survienne, qu'il ne soit tout aussitôt environné  
190 de peuple, et ne reçoive l'offre de quelques amis. Ainsi il serait plus à propos qu'il se plaignît dans sa maison, où le met l'Espagnol, pour laisser aller ses sentiments en liberté ; mais en ce cas il faudrait délier les scènes comme il a fait. En l'état où elles sont ici, on peut dire qu'il faut quelquefois aider au théâtre, et suppléer favorablement ce  
195 qui ne s'y peut représenter. Deux personnes s'y arrêtent pour parler, et quelquefois il faut présumer qu'ils marchent, ce qu'on ne peut exposer sensiblement à la vue, parce qu'ils échapperaient aux yeux avant que d'avoir pu dire ce qu'il est nécessaire qu'ils fassent savoir à l'auditeur. Ainsi, par une fiction de théâtre, on peut s'imaginer que  
200 don Diègue et le Comte, sortant du palais du roi, avancent toujours en se querellant, et sont arrivés devant la maison de ce premier lorsqu'il reçoit le soufflet qui l'oblige à y entrer pour y chercher du secours. Si cette fiction poétique ne vous satisfait point, laissons-le dans la place publique, et disons que le concours du peuple autour  
205 de lui après cette offense, et les offres de service que lui font les premiers amis qui s'y rencontrent, sont des circonstances que le roman ne doit pas oublier ; mais que ces menues actions ne servant de rien à la principale, il n'est pas besoin que le poète s'en embarrasse sur la scène. Horace l'en dispense par ces vers :

210 « Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor,  
Pleraque negligat... »

Et ailleurs :

« Semper ad eventum festinet. »



C'est ce qui m'a fait négliger, au troisième acte, de donner à don  
215 Diègue, pour aide à chercher son fils, aucun des cinq cents amis  
qu'il avait chez lui. Il y a grande apparence que quelques-uns d'eux  
l'y accompagnaient, et même que quelques autres le cherchaient  
pour lui d'un autre côté ; mais ces accompagnements inutiles de  
220 personnes qui n'ont rien à dire, puisque celui qu'ils accompagnent a  
seul tout l'intérêt à l'action, ces sortes d'accompagnements, dis-je,  
ont toujours mauvaise grâce au théâtre, et d'autant plus que les co-  
médiens n'emploient à ces personnages muets que leurs moucheurs  
de chandelles et leurs valets, qui ne savent quelle posture tenir.

Les funérailles du comte étaient encore une chose fort embarrass-  
225 sante, soit qu'elles se soient faites avant la fin de la pièce, soit que  
le corps ait demeuré en présence dans son hôtel, attendant qu'on  
y donnât ordre. Le moindre mot que j'en eusse laissé dire, pour en  
prendre soin, eût rompu toute la chaleur de l'attention, et rempli  
l'auditeur d'une fâcheuse idée. J'ai cru plus à propos de les dérober  
230 à son imagination par mon silence, aussi bien que le lieu précis de  
ces quatre scènes du premier acte dont je viens de parler ; et je  
m'assure que cet artifice m'a si bien réussi, que peu de personnes  
ont pris garde à l'un ni à l'autre, et que la plupart des spectateurs,  
laissant emporter leurs esprits à ce qu'ils ont vu et entendu de pa-  
235 thétique en ce poème, ne se sont point avisés de réfléchir sur ces  
deux considérations.

J'achève par une remarque sur ce que dit Horace, que ce qu'on ex-  
pose à la vue touche bien plus que ce qu'on n'apprend que par un récit.

C'est sur quoi je me suis fondé pour faire voir le soufflet que  
240 reçoit don Diègue, et cacher aux yeux la mort du comte, afin d'ac-  
quérir et conserver à mon premier acteur l'amitié des auditeurs, si

nécessaire pour réussir au théâtre. L'indignité d'un affront fait à un  
vieillard, chargé d'années et de victoires, les jette aisément dans le  
parti de l'offensé ; et cette mort, qu'on vient dire au roi tout sim-  
245 plement sans aucune narration touchante, n'excite point en eux la  
commisération qu'y eût fait naître le spectacle de son sang, et ne  
leur donne aucune aversion pour ce malheureux amant, qu'ils ont vu  
forcé par ce qu'il devait à son honneur d'en venir à cette extrémité,  
malgré l'intérêt et la tendresse de son amour.